

5 raisons de verser votre taxe d'apprentissage 2021 au CEIPI

1. Vous soutenez un institut universitaire de formation et de recherche dont les activités ont un impact majeur sur le secteur privé
2. Vous investissez dans les compétences de vos futurs collaborateurs
3. Vous collaborez au développement et à la mise en œuvre de projets pédagogiques innovants
4. Vous renforcez la position de la France dans le domaine de la propriété intellectuelle et des matières connexes
5. Vous associez votre entreprise à un centre d'excellence au niveau national, européen et international



© CEIPI / Teresa Calixto, Chargée de communication / Photos : Teresa Calixto / Janvier 2022

Comment verser la taxe d'apprentissage ?

Rendez-vous sur :

<https://www.ceipi.edu/taxe-d'apprentissage/>

Code UAI 0671551X

Le solde de la taxe d'apprentissage doit être versé :

avant le 1er juin 2022

Pour toute question

Contact

Diana LAPLANCHE

Attachée en ressources humaines
et chargée de l'assistanat
auprès du Secrétariat général du CEIPI
Tél : +33 (0)3 68 85 80 82
taxe-apprentissage@ceipi.edu

Taxe **2022** d'apprentissage

SOUTENEZ LE

CEIPI

POUR FORMER

VOS COLLABORATEURS

DE DEMAIN



Centre d'études internationales de la **propriété intellectuelle** | CEIPI

Center for International **Intellectual Property** Studies

Institut für internationale Studien des **geistigen Eigentums**

Université de Strasbourg

www.ceipi.edu



Le CEIPI, un centre d'excellence au service de l'innovation au niveau national, européen et international

Fort d'une expérience de plus de **55 ans**, le Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI), composante de l'Université de Strasbourg, fait partie des centres d'enseignement et de recherche en propriété intellectuelle les plus renommés au niveau international. Son histoire est étroitement liée au développement de la propriété intellectuelle en France et dans le monde. A travers son offre diversifiée et en constante évolution, le CEIPI, ancré à Strasbourg, a joué un rôle significatif dans la formation de générations de professionnels en propriété intellectuelle en Europe et au-delà de ses frontières.

Le développement du CEIPI est fondé sur trois grands axes :

- ♦ **la formation**
- ♦ **la recherche**
- ♦ **le rayonnement international**



« Nous avons à cœur d'offrir à nos étudiants un enseignement d'excellence. Il implique des outils pédagogiques riches et un corps enseignant de tous horizons composé d'universitaires reconnus et de praticiens expérimentés. En contribuant à la taxe d'apprentissage au profit du CEIPI, vous nous accompagnerez dans cette mission et participerez à la formation de vos collaborateurs de demain. Nous comptons sur vous ».

Yann BASIRE
Directeur général et
Directeur de la Section française du CEIPI